

L'eau est le miroir de l'humanité, de ses rêves et de ses peurs

Je commence toujours par le négatif, donc accrochez-vous. Nous avons un gros problème de pollution de nos eaux, qu'elles soient minérales ou issues des stations de traitement. Nous recherchons et traitons que les molécules que l'on veut bien rechercher. Les fabricants de produits-phytosanitaires ne nous donnent pas la formulation de leurs produits (au nom du secret industriel) L'EFSA au niveau de l'Europe et l'ANSES donnent pourtant leurs accords, de mise sur le marché. En France, y compris en Bretagne, rien qu'en 2023 nous avons découvert le chlorothalonil qui est un résidu de fongicide de la société Syngenta. Le coût du traitement supplémentaire est de 20% en charbon actif. Les pollueurs ne sont pas toujours les payeurs. La vidéo ci-dessous vous explique le processus de fabrication de tous ces produits.

<https://www.youtube.com/watch?v=Q0-7iu7Bgeg> (à reprendre depuis le début)

On continue avec : vous avez peut-être entendu parler des PFAS surnommés les polluants éternels, on les retrouve partout, y compris dans l'eau que nous buvons. Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés constituent une menace pour l'environnement et notre santé. En raison de leur persistance dans l'environnement, ils peuvent s'accumuler dans les sols et les eaux souterraines, menaçant ainsi la ressource en eau. Ils ne seront intégrés dans les contrôles sanitaires des ARS qu'en janvier 2026, il manque pour cela un cadre réglementaire. En effet les PFAS constituent une grande famille de polluants, avec 4 000 composants chimiques. Ils ont été beaucoup utilisés dans les années 50 d'où leurs surnoms de polluants éternels.

Un peu de positif maintenant.

Notre eau potable en Bretagne provient pour 80% des eaux continentales, rivières, barrages ou retenues et pour 20% de forages dans les nappes phréatiques. Ces mêmes nappes alimentent pendant la période de basse eau (étiage : du 1er avril jusqu'au 31 octobre), nos ruisseaux puis rivières puis retenues ou barrages.

Il y a beaucoup de traitements pour que l'eau du robinet soit potable, les 4 principaux groupes sont les traitements physiques, chimiques, physico-chimiques et biologiques.

Pour cette année nos nappes sont bien rechargées, les pluies efficaces sont d'octobre à février, après la nature s'éveille. Nous nous apercevons qu'avec le changement climatique, les réserves peuvent très vite être critique.

Donc, il faut protéger la ressource, tant qu'en quantité qu'en qualité, plusieurs pistes sont préconisées par l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Il y a 5 leviers d'actions

- Résilience des milieux : SFN (solutions fondées sur la nature)
- Sobriété des usages
- Retour à l'équilibre pour les masses d'eau en déficit
- Partage des prélèvements en eau entre les différents usages
- Sécurisation de la distribution en eau potable

L'objectif est de leur proposer un panel de solutions pour atteindre les objectifs ambitieux fixés par la DCE (directive-cadre sur l'eau) en termes de bon état des eaux. Une eau en qualité et quantité suffisantes.

Levier 1 : Résilience des milieux. SFN : meilleure fonctionnalité des MA (milieux aquatiques)

- Effacement des plans d'eau, restauration des ZH (zones humides), morphologies des cours d'eau.
- Installation de dispositifs tampons : bandes enherbées, haies, déconnexion des drains.
- Gestion des eaux pluviales intégrée à l'urbanisme, végétalisation de nos villes.
- Pratiques agro-écologiques.

Gestion des prélèvements en eau. Partage des prélèvements en eau entre les différents usages.

- Structurer les démarches concernées SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) et PTGE (projet de territoire pour la gestion de l'eau).
- Améliorer la connaissance, études et analyses HMUC (hydrologie, milieu, usage et climat).
- Mettre en œuvre les outils de gestion : SDDAEP (schéma directeur départemental d'alimentation en eau potable et OUGC (organismes uniques de gestion collective)
- Communiquer et sensibiliser
- REUT (réutilisation) des eaux traitées des stations de traitement et d'épuration.
- Déployer les pratiques agro-écologiques favorable à l'eau.
- Adapter et pérenniser un usage des terres par la maîtrise foncière.
- Renaturer nos villes et villages, en misant sur la GIEP (Gestion Intégrée des Eaux Pluviales).
- Lutter contre l'érosion de la biodiversité et s'adapter aux effets du changement climatique.

Levier 2 : sobriété des usages sur tout le bassin. Les actions en cours pour accompagner la sobriété des usages d'eau.

- Réduction des consommations en eau partout et pour les usages
- Réduction des prélèvements en eau des exploitations agricoles grâce à la récupération des eaux de pluie des toitures, dans le cadre du PSN (plan stratégique national).
- Finalisation de la mise en place de la gestion patrimoniale des réseaux de distribution d'eau potable pour mieux repérer les fuites et cibler les programmes de remplacement des canalisations fuyardes.

Levier 3 : partage des prélèvements en eau entre les différents usages

- Analyses HMUC.
- Accompagnement des démarches PTGE et des contrats territoriaux de gestion quantitative.
- Mise en place de la gestion collective des prélèvements en eau.

Levier 4 : Retour à l'équilibre pour les masses d'eau en déficits.

- Mobilisation dans la limite des volumes encadrés par le SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) en vigueur, d'une autre ressource en remplacement.
- Comblement ou réhabilitation des forages dégradés, pour mettre fin à un transfert d'eau de mauvaise qualité entre aquifères et préserver la qualité et la potentialité de la ressource.
- Réutilisation des eaux usées traitées (REUT) en remplacement de volumes existants et pour des usages autres que des besoins propres, en recourant notamment à l'innovation.

Levier 5 : Sécurisation de la distribution d'eau potable.

- Travaux de sécurisation de la distribution en eau potable des collectivités situées en zone de revitalisation rurale prévus dans les schémas départementaux.
- Appui à la mise en œuvre de la structuration des compétences.

Ma théorie préférée : traiter le problème en amont permet d'appréhender les choses afin de ne pas se heurter aux conséquences, par la suite il est facile d'annoncer des recommandations. Il ne suffira pas d'agrandir les périmètres de captages prioritaires pour protéger la ressource, le mal est fait, il n'est plus acceptable de ne pas penser zéro phyto, il est de notre devoir de combattre ce système qui va nous tuer et nos descendants.